

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, vers les pays où le communiqué ou l'offre peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions, et notamment sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie

Réalisation par les fondateurs de 1000mercis de l'apport de leurs participations à Positive YmpacT - Projet d'offre publique d'achat simplifiée sur les actions 1000mercis

Paris, le 7 avril 2022

Madame Yseulys Costes et Monsieur Thibaut Munier, fondateurs de la société 1000mercis, ont procédé ce jour à l'apport à la société Positive YmpacT SAS¹ de l'intégralité des actions 1000mercis qu'ils détenaient (soit un total de 1.221.218 actions apportées, réparties à parité entre les deux fondateurs)² sur la base d'une valeur d'apport de 30 euros par action.

A l'issue de cet apport, et compte tenu des 86.000 actions 1000mercis acquises le 18 mars 2022 auprès de la société Trilom au prix de 30 euros par action, Positive YmpacT détient 1.307.218 actions représentant 58,20% du capital et 56,30% des droits de vote théoriques.³

Comme annoncé le 17 mars 2022, la réalisation de cet apport sera suivie, dans les tous prochains jours, du dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée au prix de 30 euros par action.

La réalisation de cette offre simplifiée reste subordonnée à une décision de conformité que l'Autorité des marchés financiers prononcerait à l'issue de son examen.

*

Avertissement

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquérir des titres et ne saurait être considéré comme constituant une quelconque forme de démarchage aux fins d'achat ou de vente de titres financiers. L'offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'offre. Toute décision relative à l'offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Les fondateurs et la société Positive Ympact déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

¹ Positive YmpacT une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28, rue de Châteaudun, 75009 Paris et enregistrée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 909 823 643, détenue à parité par Madame Yseulys Costes et Monsieur Thibaut Munier.

² A l'exception de 3 actions conservées pour les besoins de l'exercice de leurs mandats d'administrateur de la société 1000mercis.

³ Sur la base d'un nombre total de 2.246.248 actions auxquelles sont attachés 2.321.712 droits de vote théoriques, après prise en compte des effets de l'apport sur le nombre total de droits de vote.